

Arrêt de la Cour (cinquième chambre) du 5 mars 2020 — Foundation for the Protection of the Traditional Cheese of Cyprus named Halloumi / Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO), M. J. Dairies EOOD

(Affaire C-766/18 P) ⁽¹⁾

(Pourvoi – Marque de l'Union européenne – Règlement (CE) no 207/2009 – Opposition – Article 8, paragraphe 1, sous b) – Risque de confusion – Critères d'appréciation – Applicabilité en cas de marque antérieure collective – Interdépendance entre la similitude des marques en conflit et celle des produits ou des services désignés par ces marques)

(2020/C 161/12)

Langue de procédure: l'anglais

Parties

Partie requérante: Foundation for the Protection of the Traditional Cheese of Cyprus named Halloumi (représentants: S. Malynicz, QC, S. Baran, barrister, V. Marsland, solicitor, et K. K. Kleanthous)

Autres parties à la procédure: Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) (représentant: D. Gája, agent), M. J. Dairies EOOD (représentants: D. Dimitrova et I. Pakidanska, advokati)

Dispositif

- 1) L'arrêt du Tribunal de l'Union européenne du 25 septembre 2018, Foundation for the Protection of the Traditional Cheese of Cyprus named Halloumi/EUIPO — M. J. Dairies (BBQLOUMI) (T-328/17, non publié, EU:T:2018:594), est annulé.
- 2) L'affaire est renvoyée devant le Tribunal de l'Union européenne.
- 3) Les dépens sont réservés.

⁽¹⁾ JO C 82 du 04.03.2019

Arrêt de la Cour (première chambre) du 4 mars 2020 (demande de décision préjudicielle du Tribunale Amministrativo Regionale per il Lazio — Italie) — Telecom Italia SpA / Ministero dello Sviluppo Economico, Ministero dell'Economia e delle Finanze

(Affaire C-34/19) ⁽¹⁾

(Renvoi préjudiciel – Rapprochement des législations – Services de télécommunications – Mise en œuvre de la fourniture d'un réseau ouvert de télécommunications – Directive 97/13/CE – Taxes et redevances applicables aux licences individuelles – Régime transitoire instituant une redevance au-delà de celles autorisées par la directive 97/13/CE – Autorité de la chose jugée attachée à un arrêt d'une juridiction supérieure estimé contraire au droit de l'Union)

(2020/C 161/13)

Langue de procédure: l'italien

Jurisdiction de renvoi

Tribunale Amministrativo Regionale per il Lazio